



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 SW04 Dimanche de réduction des méfaits pour l'été 2025

Date réelle du document: août 8, 2025

Source : College Street United Church

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

Selon Santé Canada, 21 personnes meurent d'une surdose de drogue toxique chaque jour au Canada. Parallèlement, les gouvernements provinciaux de tout le pays, en particulier ceux de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario, ont juré de mettre fin aux services de réduction des méfaits qui sauvent des vies, comme les sites de consommation supervisée et les services d'injection supervisée et de traitement, ou ont déjà entamé le processus. En 2022, le Conseil général de l'Église Unie du Canada a appuyé la proposition du Conseil régional de Shining Waters en faveur de la décriminalisation des substances illicites et de la réduction des méfaits. Depuis 2022, les Églises Unies d'un bout à l'autre du Canada offrent de la formation et fournissent de l'information sur la naloxone, et prônent la réduction des méfaits dans leurs collectivités. Les paroisses de l'Église Unie du Canada, qu'elles soient situées en milieu rural ou urbain, ont reconnu la valeur de la vie des personnes qui consomment des drogues. Les Églises, suivant le ministère du Christ, se sont demandé quelle était la meilleure façon de prendre soin de leur prochain, reconnaissant que la réduction des méfaits fait partie des solutions. Ces services, tels que l'échange de seringues, le contrôle des drogues et les services d'injection et de traitement, étant éliminés dans les collectivités stigmatisées et marginalisées, nous sommes appelés, en tant qu'Église, à continuer à tourner nos cœurs et nos âmes vers le soutien, la bienveillance et l'amour.

2. Quelle est la situation actuelle?

Partout au Canada, des fonctionnaires ont parlé des services d'injection et de traitement en utilisant un langage stigmatisant. Ces déclarations publiques ont porté préjudice à une population vulnérable. Selon Santé Canada, entre mars 2020 et août 2024, les sites de consommation supervisée et les services d'injection et de traitement ont permis de neutraliser 43 566 surdoses, dont 17 713 ont nécessité l'utilisation de naloxone. Ces données se rapportent aux 2 751 716 visites effectuées dans des sites de consommation supervisée et des centres de services d'injection et de traitement entre mars 2020 et août 2024.

Selon la Coalition canadienne des politiques sur les drogues, pour la seule année 2017, le gouvernement canadien a consacré 4,8 milliards de dollars à la lutte contre les substances illicites. Par ailleurs, Insite, un site de consommation supervisée et un fournisseur de services de réduction des méfaits de Vancouver, en Colombie-Britannique, a permis aux contribuables d'économiser 18 millions de dollars en 10 ans grâce à la réduction de la transmission des maladies transmissibles, à la sensibilisation à la réduction des méfaits et à la diffusion d'information sur les pratiques de consommation de drogues plus sécuritaires.

La *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose* est toujours en vigueur au Canada et elle doit être appliquée, en particulier en ce qui a trait aux centres de services de réduction des méfaits qui ferment partout au pays. La *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose* est entrée en vigueur le 4 mai 2017 et offre une protection juridique aux personnes demandant l'aide des services d'urgence en cas de surdose alors qu'elles sont présentes sur les lieux. Cependant, la *Loi* ne protège pas tout le monde, en particulier les personnes visées par des mandats non exécutés ou accusées de production et de trafic de substances désignées ou d'autres crimes.

En 2021, des chercheurs et des chercheuses de partout au Canada ont mené des sondages auprès du public concernant l'appui aux programmes de réduction des méfaits et ont découvert que 64 % de la population canadienne était favorable à la pratique, 72 % à la formation sur la naloxone et à son utilisation, et 55 % aux services de consommation supervisée.

Comme la majorité de la population canadienne est favorable aux services de réduction des méfaits, il est regrettable que les gouvernements provinciaux et municipaux prennent des décisions délibérées obligeant les personnes qui consomment des substances illicites à se

réfugier dans des espaces non sécuritaires, ce qui entraînera très probablement d'autres décès. C'est un fait bien connu que les communautés qui seront les plus touchées par l'élimination des services de réduction des méfaits au Canada seront les communautés autochtones et racisées, car la guerre contre la drogue, qui dure depuis près de 70 ans, cible de manière disproportionnée les personnes racisées. En tant qu'Église Unie du Canada, nous nous retrouvons face à ces réalités et nous nous demandons ce que nous pouvons faire.

3. Quelle est la recommandation?

Nous avons défini trois solutions concrètes que l'Église Unie du Canada pourrait mettre en œuvre :

1. Désigner le dimanche le plus proche de la Journée internationale de sensibilisation aux surdoses (31 août) comme le « Dimanche de la réduction des méfaits » au sein de l'Église Unie du Canada, et fournir aux Églises des ressources liturgiques afin de les aider à animer des cultes éclairés, non stigmatisants et sensibles aux expériences des personnes qui consomment des substances illicites.
2. Rédiger une lettre adressée au premier ministre du Canada et au ministre de la Santé et des Dépendances manifestant l'appui de l'ÉUC aux pratiques de réduction des méfaits et à la *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose*, ainsi qu'à un possible élargissement de celle-ci pour garantir que toute personne victime d'une surdose de drogue toxique sera aidée par les services d'urgence.
3. Travailler délibérément avec le personnel laïque et ministériel dans tout le pays pour offrir des possibilités de formation et de sensibilisation aux communautés de foi quant à la réduction des méfaits, l'usage de substances et la défense des intérêts des personnes qui consomment des substances illicites.

4. Contexte

Données de Santé Canada sur les sites de consommation supervisée : <https://sante-infobase.canada.ca/services-consommation-supervisee/>

Données sur la réduction des méfaits et les politiques relatives aux drogues fondées sur la santé publique de la Coalition canadienne des politiques sur les drogues :

<https://www.drugpolicy.ca/resources/evidence/> (en anglais seulement)

Public Support for Harm Reduction: A population survey of Canadian adults (Soutien public à la réduction des méfaits : une enquête auprès de la population adulte canadienne) :

<https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC8133460/> (en anglais seulement)

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

Le fait est que chacun et chacune d'entre nous, d'une manière ou d'une autre, que nous le sachions ou non, est touché par la crise liée aux drogues toxiques au pays. Que ce soit par l'intermédiaire d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une amie, ou même simplement en regardant les nouvelles, nous faisons tous et toutes l'expérience d'une période douloureuse et dangereuse dans la vie de personnes qui aspirent à la vie en communauté, à la bienveillance et à l'amour. Les sites de consommation supervisée sont plus que de simples lieux où les personnes consomment des substances en toute sécurité, ils sont aussi des endroits où l'on propose des solutions à celles qui veulent traiter leur toxicomanie, où la communauté se bâtit et se forme, et où les gens sentent que leur vie est importante. En tant qu'Église, nous sommes appelés à veiller à ce que toutes les personnes que nous rencontrons, que ce soit en les croisant dans la rue ou en voyant leur histoire sur notre écran de télévision ou de téléphone, soient traitées avec amour et bienveillance.

En instaurant intentionnellement le Dimanche de la réduction des méfaits et en fournissant des ressources à l'Église pour qu'elle puisse réaliser cet engagement que nous avons pris en 2022, l'Église Unie du Canada vit le message exprimé par Dieu à travers Jérémie au chapitre 29, verset 11 (NFC), lorsqu'Il déclare : « Car moi, le Seigneur, je sais bien quels projets je forme pour vous ; et je vous l'affirme : ce ne sont pas des projets de malheur mais des projets de bonheur. Je veux vous donner un avenir à espérer. » En tant qu'Église, nous sommes appelés à être un sanctuaire pour les personnes qui aspirent à l'espoir et à un avenir. Que les gens en soient conscients ou non, la réduction des méfaits est porteuse d'espoir et, comme les statistiques présentées précédemment le démontrent, les sites de consommation supervisée et les services d'injection et de traitement offrent un avenir. Un souffle après l'autre, nous pouvons, en tant qu'Église, regarder au-delà de nos enceintes et, comme le bon Samaritain, reconnaître notre rôle lorsqu'il s'agit de prendre soin de notre prochain.

Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général

Veillez sélectionner l'option appropriée et fournir les principaux points de discussion concernant les enjeux transmis au Conseil général :

- En accord
- En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- En désaccord, avec transmission de la proposition au Conseil général

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à GCinfo@united-church.ca

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Shining Waters Regional Council](#)